

# BREF CENTRE Synthèses

Juin 2015

## Les embauches en CDD de plus en plus nombreuses

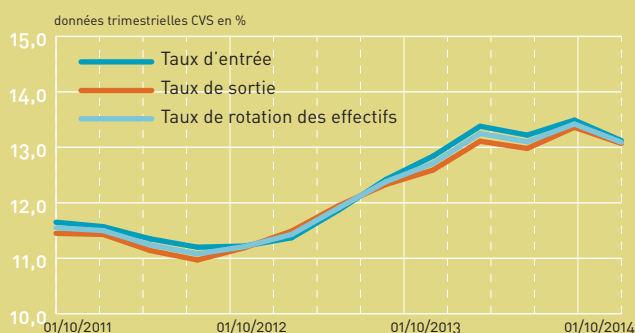
Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014, en région Centre-Val de Loire, le taux de rotation de la main d'œuvre, moyenne des taux d'entrée et de sortie, diminue de -0,3 point dans les établissements de 10 salariés ou plus par rapport au trimestre précédent. Il se situe à 13,1 %, soit 0,4 point de plus qu'au 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année précédente. Cette progression du turn-over est principalement due aux établissements de 10 à 49 salariés dont le taux de rotation augmente de +0,7 point sur un an.

Le taux d'entrée dans les établissements de 10 salariés ou plus diminue également et atteint 13,1 % suite à un repli trimestriel de -0,4 point. Le secteur du tertiaire (hors commerce) qui est le secteur qui recrute le plus, enregistre une baisse de son taux d'entrée de -0,6 point.

La part des embauches réalisées sous contrat à durée déterminée (CDD) continue sa progression dans l'ensemble des établissements d'au moins 10 salariés et se situe à 84,8 % au 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année (84,3 % au trimestre précédent). Sur un an, l'évolution est de +1,6 point. Les établissements de grande taille (50 salariés et plus) recourent plus aux contrats à durée déterminée que les établissements de 10 à 49 salariés. Les CDD représentent 85,3 % des embauches dans les établissements de grande taille contre 84,2 % pour les établissements de taille plus modeste.

Le taux de sortie des établissements de 10 salariés ou plus atteint 13,1 % suite à une baisse de -0,3 point en un trimestre malgré une progression dans le commerce de +0,5 point.

**Mouvements de main d'œuvre**  
dans les établissements de 10 salariés ou plus en région Centre-Val de Loire



Source : Dares, EMMO-DMMO  
Champ : région Centre-Val de Loire, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés et plus - Données provisoires

## → Les mouvements de main d'œuvre au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014

### Une rotation du personnel moins importante

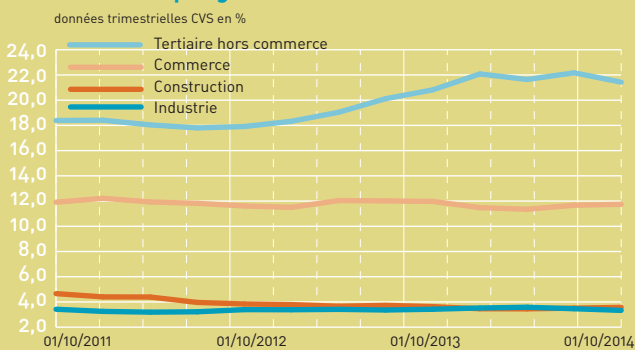
Le taux d'entrée et le taux de sortie tous secteurs confondus régressent dans les mêmes proportions (respectivement -0,4 point et -0,3 point). En conséquence, le taux de rotation (ou turn-over) enregistre également une baisse trimestrielle de -0,3 point. Il demeure néanmoins à un niveau plus élevé qu'au 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année précédente (12,7 %).

L'industrie qui emploie près d'un salarié sur 4 en région et moins d'un salarié sur 5 en France métropolitaine, est le secteur qui enregistre le moins de mouvements de main d'œuvre. Le taux de rotation dans ce secteur diminue pour le 3<sup>ème</sup> trimestre consécutif pour atteindre 3,3 % au dernier trimestre de l'année 2014. Le turn-over est quasi stable dans la construction et n'évolue pas ce trimestre dans le commerce. Par ailleurs, le tertiaire (hors commerce) affiche également sur un trimestre, un recul du taux de rotation de -0,8 point dans l'ensemble des établissements et de -2,2 points dans les établissements de 10 à 49 salariés.

Le repli global du taux de rotation est lié à l'évolution du turn-over dans les établissements de moins de 50 salariés. Dans ces derniers, la rotation du personnel diminue avec une évolution trimestrielle négative, -1,1 point contre une hausse du taux de rotation de +0,1 point pour les grands établissements.

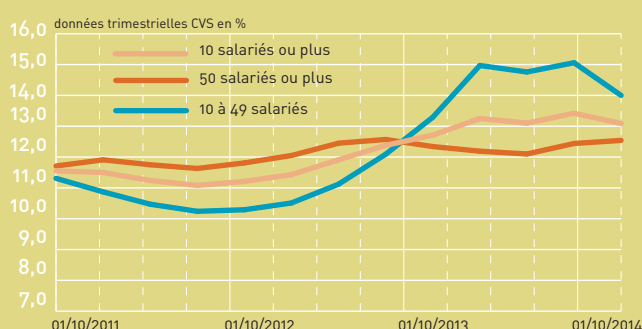
Les mouvements de main d'œuvre tendent à diminuer en région avec une baisse du taux de rotation de -0,3 point en un trimestre, alors que dans le même temps, au niveau national, le turn-over progresse de +0,8 point et demeure à un niveau plus élevé (15,2 % pour la France métropolitaine contre 13,1 % pour la région Centre-Val de Loire).

**Taux de rotation par grands secteurs**



Source : Dares, EMMO-DMMO  
Champ : région Centre-Val de Loire, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés et plus - Données provisoires

**Taux de rotation selon la taille de l'établissement**



Source : Dares, EMMO-DMMO  
Champ : région Centre-Val de Loire, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés et plus - Données provisoires

## Moins de recrutements dans le tertiaire (hors commerce)

Le taux d'entrée diminue au dernier trimestre 2014 de -0,4 point mais demeure cependant à un niveau supérieur à celui du 4<sup>ème</sup> trimestre 2013. Les embauches représentent désormais 13,1 % des salariés en région Centre-Val de Loire. Toutefois, un taux d'entrée élevé n'est pas synonyme de créations d'emplois puisque le taux de sortie de la région est identique au taux d'entrée.

Si le taux d'entrée est quasi-stable dans l'industrie et la construction, il diminue régulièrement dans le commerce et réparation automobile. Le commerce enregistre une perte trimestrielle de -0,3 point et les embauches représentent 11,8 % des salariés contre 12,4 % au même trimestre de l'année précédente. Dans le tertiaire, la baisse est plus importante (-0,6 point en un trimestre), mais ce secteur enregistre néanmoins une hausse sur un an de +0,7 point.

Le taux d'entrée en contrat à durée indéterminée (CDI) tend à se contracter et enregistre un recul de -0,2 point sur un an. Le taux d'entrée en CDD diminue de -0,3 point en un trimestre mais demeure à un niveau plus élevé que le même trimestre de l'année précédente (10,7 %). La part des CDD dans les embauches poursuit sa progression. Au 4<sup>ème</sup> trimestre, 84,8 % des embauches ont été réalisées par le biais d'un contrat à durée déterminée contre 83,2 % un an auparavant.

Les taux d'entrée diffèrent selon la taille des établissements. Ce sont les plus grands établissements (50 salariés et plus) qui présentent le taux d'entrée le plus faible (12,6 %), identique au trimestre précédent. Dans le même temps, les établissements de moindre taille affichent une évolution trimestrielle négative avec une perte de -1,1 point essentiellement due au secteur du tertiaire (-2,1 points).

## Une progression du taux de sortie dans les grands établissements

Le taux de sortie s'établit à 13,1 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014 soit 0,3 point de moins qu'au trimestre précédent mais 0,5 point de plus qu'au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013. Au niveau national, la tendance est à la hausse, le taux de sortie progresse de +0,6 point en un trimestre et de +1,0 point sur une période annuelle.

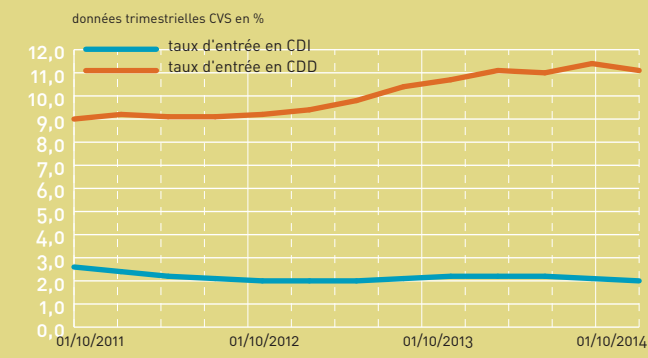
Alors que le taux de sortie progresse de +0,5 point en un trimestre dans le secteur du commerce et de la réparation automobile pour dépasser le niveau atteint lors du 4<sup>ème</sup> trimestre 2013, il décroît dans le tertiaire (hors commerce). Ainsi, ce secteur enregistre une diminution trimestrielle du taux de sortie de -0,8 point. Toutefois, le taux de sortie du dernier trimestre 2014 demeure supérieur à celui de l'année précédente (21,3 % contre 20,7 %). Dans l'industrie et le commerce, les taux de sortie restent stables et à des niveaux bien plus faibles (respectivement 3,4 % et 3,9 %).

Le principal motif de sortie demeure la fin de contrat à durée déterminée. Le taux de sortie pour ce motif est de 10,2 % pour l'ensemble des établissements, et fait suite à une hausse annuelle de +0,5 point. Cette progression annuelle est de +1,0 point dans les petits établissements alors que le taux demeure stable dans les grands établissements.

Le taux de sortie diminue dans les petits établissements (-1,2 point en un trimestre) et progresse dans ceux de 50 salariés ou plus (+0,2 point). Toutefois, sur une période annuelle, on constate un taux de sortie en hausse dans ces deux types d'établissements, +0,8 point pour ceux de 10 à 49 salariés et +0,3 point pour ceux qui ont au moins 50 salariés.

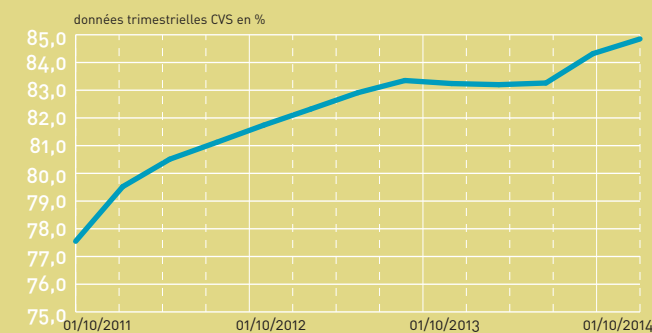
Pour les établissements de 10 à 49 salariés, le taux de sortie diminue sous l'impulsion notamment du tertiaire (hors commerce) pour lequel le taux de sortie passe en un trimestre de 25,2 % à 22,8 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014 soit une chute de -2,4 points. Il convient néanmoins de mettre cette hausse en parallèle avec l'évolution du taux d'entrée dans le tertiaire sur la même période (-2,1 points).

### Taux d'entrée en CDD et CDI



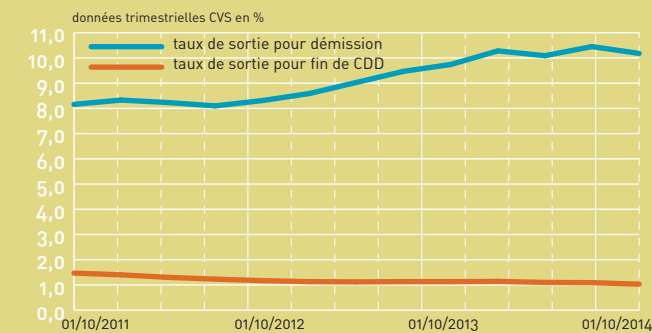
Source : Dares, EMMO-DMMO  
Champ : région Centre-Val de Loire, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés et plus - Données provisoires

### Part des CDD dans les embauches



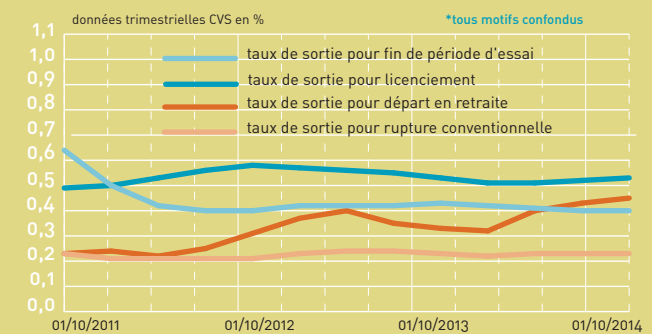
Source : Dares, EMMO-DMMO  
Champ : région Centre-Val de Loire, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés et plus - Données provisoires

### Taux de sortie pour fin de CDD et pour démission



Source : Dares, EMMO-DMMO  
Champ : région Centre-Val de Loire, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés et plus - Données provisoires

### Taux de sortie pour pour licenciement\*, fin de période d'essai, rupture conventionnelle et départ en retraite



Source : Dares, EMMO-DMMO  
Champ : région Centre-Val de Loire, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés et plus - Données provisoires

# Mouvements d'entrée selon la nature du contrat et mouvements de sortie selon les principaux motifs dans les établissements d'au moins 10 salariés

	Etablissements de 10 à 49 salariés					Etablissements de 50 salariés ou plus					Etablissements de 10 salariés ou plus					
	2013	2014				2013	2014				2013	2014				
	T4	T1	T2	T3	T4	T4	T1	T2	T3	T4	T4	T1	T2	T3	T4	
<b>ROTATION</b>	<b>Taux de rotation</b>															
	<b>Ensemble</b>	13,3	15,0	14,8	15,1	14,0	12,3	12,2	12,1	12,4	12,5	12,7	13,2	13,1	13,4	13,1
	Industrie	4,5	4,7	4,5	4,2	3,9	3,1	3,1	3,3	3,2	3,2	3,4	3,5	3,6	3,5	3,3
	Construction	3,9	3,7	3,6	3,9	3,9	3,1	3,1	3,1	2,9	2,9	3,6	3,5	3,5	3,5	3,6
	Commerce réparation automobile et motocycles	9,7	9,1	9,3	9,2	9,2	14,0	13,4	13,0	13,7	14,0	12,0	11,5	11,4	11,7	11,7
Tertiaire hors commerce	21,1	25,0	24,4	25,1	22,9	20,6	20,2	19,8	20,3	20,5	20,8	22,1	21,6	22,2	21,4	
<b>ENTRÉES</b>	<b>Taux d'entrée</b>															
	<b>Ensemble</b>	13,4	15,0	14,8	15,0	13,9	12,5	12,4	12,3	12,6	12,6	12,8	13,4	13,2	13,5	13,1
	Industrie	4,5	4,5	4,3	4,0	3,9	3,1	3,2	3,3	3,2	3,1	3,5	3,5	3,5	3,4	3,3
	Construction	3,7	3,3	3,2	3,3	3,5	2,9	3,1	3,1	2,8	2,7	3,4	3,2	3,2	3,1	3,2
	Commerce réparation automobile et motocycles	9,9	9,4	9,7	9,3	9,1	14,6	14,4	13,9	14,5	14,2	12,4	12,2	12,1	12,1	11,8
	Tertiaire hors commerce	21,2	25,0	24,4	25,1	23,0	20,7	20,2	19,9	20,4	20,7	20,9	22,2	21,7	22,2	21,6
	<b>Taux d'entrée en CDD</b>															
	<b>Ensemble</b>	10,6	12,3	12,2	12,6	11,7	10,7	10,4	10,3	10,6	10,8	10,7	11,1	11,0	11,4	11,1
	Industrie	2,8	2,9	3,0	2,7	2,5	2,1	2,1	2,1	2,1	1,9	2,2	2,3	2,3	2,2	2,1
	Construction	2,0	1,6	1,7	1,7	2,0	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9	1,6	1,4	1,4	1,4	1,6
	Commerce réparation automobile et motocycles	7,3	7,0	7,2	6,8	6,5	12,5	11,5	11,0	11,5	12,1	10,0	9,5	9,3	9,4	9,4
	Tertiaire hors commerce	17,8	21,5	21,2	22,3	20,5	18,4	18,0	17,5	18,1	18,3	18,2	19,4	19,0	19,7	19,1
	<b>Taux d'entrée en CDI</b>															
	<b>Ensemble</b>	2,7	2,7	2,5	2,3	2,2	1,8	2,0	2,0	2,0	1,9	2,2	2,2	2,2	2,1	2,0
	Industrie	1,7	1,6	1,4	1,3	1,3	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2
	Construction	1,8	1,7	1,6	1,6	1,5	1,9	2,1	2,1	1,9	1,8	1,8	1,9	1,8	1,7	1,6
	Commerce réparation automobile et motocycles	2,6	2,5	2,5	2,5	2,6	2,1	3,0	3,0	3,0	2,1	2,4	2,8	2,8	2,7	2,3
	Tertiaire hors commerce	3,4	3,5	3,2	2,8	2,6	2,3	2,3	2,4	2,4	2,4	2,7	2,8	2,7	2,5	2,4
	<b>Part des CDD dans les embauches</b>															
<b>Ensemble</b>	79,8	82,0	83,0	84,6	84,2	85,7	84,1	83,4	84,1	85,3	83,2	83,2	83,3	84,3	84,8	
Industrie	61,7	64,9	68,3	66,7	65,5	65,6	64,6	65,1	64,4	63,2	64,3	64,7	66,1	65,1	63,9	
Construction	52,7	48,1	51,9	52,4	57,5	34,1	30,3	30,6	30,5	32,9	47,2	42,0	44,5	45,4	50,2	
Commerce réparation automobile et motocycles	73,5	73,8	73,9	73,3	71,3	85,5	79,4	78,7	79,6	85,2	80,9	77,5	77,1	77,4	80,1	
Tertiaire hors commerce	84,0	85,9	86,8	88,8	88,8	89,0	88,8	88,0	88,4	88,6	86,9	87,5	87,5	88,6	88,7	
<b>SORTIES</b>	<b>Taux de sortie</b>															
	<b>Ensemble</b>	13,2	15,0	14,8	15,2	14,0	12,2	12,0	11,9	12,3	12,5	12,6	13,1	13,0	13,4	13,1
	Industrie	4,4	4,9	4,8	4,3	4,0	3,0	3,1	3,3	3,3	3,2	3,4	3,6	3,6	3,5	3,4
	Construction	4,1	4,0	4,0	4,4	4,4	3,2	3,1	3,2	3,0	3,1	3,8	3,7	3,7	3,9	3,9
	Commerce réparation automobile et motocycles	9,6	8,8	8,8	9,0	9,3	13,4	12,3	12,0	13,0	13,9	11,6	10,7	10,6	11,2	11,7
	Tertiaire hors commerce	21,0	24,9	24,4	25,2	22,8	20,5	20,1	19,7	20,1	20,3	20,7	22,0	21,6	22,1	21,3
	<b>Taux de fin de CDD</b>															
	<b>Ensemble</b>	9,7	11,4	11,2	11,7	10,7	9,8	9,6	9,4	9,7	9,8	9,7	10,3	10,1	10,5	10,2
	Industrie	1,8	1,8	1,7	1,7	1,6	1,5	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6
	Construction	1,6	1,3	1,2	1,4	1,5	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	1,3	1,1	1,0	1,1	1,2
	Commerce réparation automobile et motocycles	5,7	5,5	5,3	5,7	5,9	10,8	9,9	9,5	10,3	11,0	8,4	7,9	7,7	8,2	8,6
	Tertiaire hors commerce	16,9	20,8	20,4	21,3	19,0	17,4	17,1	16,6	16,9	17,0	17,2	18,5	18,1	18,6	17,8
	<b>Taux de démission</b>															
	<b>Ensemble</b>	1,7	1,7	1,6	1,5	1,3	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9	1,1	1,1	1,1	1,1	1,0
	Industrie	1,1	1,5	1,3	1,0	0,7	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,6	0,7	0,6	0,5	0,5
	Construction	1,0	0,9	1,0	0,9	1,0	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,9	0,8	0,9	0,8	0,9
	Commerce réparation automobile et motocycles	1,9	1,7	1,6	1,3	1,1	1,1	1,0	1,0	1,1	1,2	1,5	1,3	1,2	1,2	1,2
	Tertiaire hors commerce	1,9	2,0	1,9	1,8	1,7	1,0	1,1	1,1	1,2	1,2	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4
	<b>Taux de licenciement (tous motifs confondus)</b>															
	<b>Ensemble</b>	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
	Industrie	0,6	0,6	0,5	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4
Construction	0,5	0,6	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,5	
Commerce réparation automobile et motocycles	0,5	0,4	0,4	0,5	0,6	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,6	
Tertiaire hors commerce	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6	
<b>Taux de rupture conventionnelle</b>																
<b>Ensemble</b>	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	
Industrie	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	
Construction	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4	
Commerce réparation automobile et motocycles	0,4	0,3	0,3	0,4	0,5	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	
Tertiaire hors commerce	0,4	0,3	0,4	0,3	0,3	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	
<b>Taux de fin de période d'essai</b>																
<b>Ensemble</b>	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	
Industrie	0,2	0,3	0,3	0,4	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	
Construction	0,3	0,3	0,1	0,2	0,1	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	
Commerce réparation automobile et motocycles	0,7	0,6	0,8	0,7	0,7	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,6	0,5	0,6	0,5	0,5	
Tertiaire hors commerce	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	
<b>Taux de départ en retraite</b>																
<b>Ensemble</b>	0,2	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	
Industrie	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	
Construction	0,3	0,3	0,5	0,6	0,7	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3	0,4	0,5	0,6	
Commerce réparation automobile et motocycles	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,1	0,2	0,3	0,3	
Tertiaire hors commerce	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	

Champ : région Centre-Val de Loire, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés et plus

Données 2014 provisoires, en CVS et en %. - Source : Dares, EMMO-DMMO

Note : Les autres cas (accidents, décès ...) complètent le détail présenté des sorties. Les entrées et les sorties sont hors transferts entre établissements d'une même entreprise.

## MÉTHODOLOGIE

Les données sur les mouvements de main-d'œuvre sont issues de deux sources statistiques distinctes :

- **La déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO)** : chaque mois, les établissements de 50 salariés ou plus adressent à l'administration un relevé détaillé des contrats conclus ou résiliés durant le mois précédent.
- **L'enquête sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO)** : chaque trimestre, la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) interroge les établissements de 1 à 49 salariés à l'aide d'un questionnaire comparable au formulaire déclaratif. Au niveau national, environ 50 000 établissements sont interrogés selon un sondage stratifié, par zone d'emploi, secteur d'activité et tranche de taille.

Le champ porte sur le secteur concurrentiel (industrie, construction et tertiaire) de France métropolitaine. Sont en particulier exclus les administrations publiques, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, les établissements relevant de la Défense nationale et les établissements de travail temporaire. Les résultats s'appuient sur la nomenclature d'activité des établissements en Naf rév 2. Les données sont corrigées des variations saisonnières (CVS). Les CVS sont révisées chaque trimestre. La prise en compte de répondants retardataires et de corrections supplémentaires apportées à certaines déclarations peut également conduire à une révision des séries trimestrielles antérieures.

**Le taux de rotation** (ou turn-over) est la moyenne des taux d'entrée et de sortie. Les taux d'entrée et de sortie sont calculés hors transferts entre établissements d'une même entreprise. Les missions d'intérim ne sont pas prises en compte dans les mouvements de main-d'œuvre au cours du trimestre.

Pour une période donnée, le **taux d'entrée (respectivement de sortie)** est le rapport entre le nombre total d'entrées (respectivement de sorties) de la période et l'effectif moyen sur la période. La différence entre le taux d'entrée et le taux de sortie ne reflète qu'approximativement l'évolution de l'emploi car la prise en compte de la démographie des entreprises est très délicate. Cette différence n'est pas commentée.

**Les entrées** comprennent les embauches en contrat à durée déterminée et en contrat à durée indéterminée. Les contrats à durée déterminée comprennent les contrats d'apprentissage et les contrats aidés, à la différence d'autres sources comme l'enquête Emploi de l'Insee.

**Les sorties** comprennent les fins de contrat à durée déterminée, les démissions, les licenciements économiques et pour motif personnel, les départs à la retraite, les fins de période d'essai et les ruptures conventionnelles.

**Taux d'entrée** = Nombre total d'entrées d'une période / Nombre de salariés, en moyenne sur la période

**Taux de sortie** = Nombre total de sorties d'une période / Nombre de salariés, en moyenne sur la période

**Taux de rotation** = [Taux d'entrée + Taux de sortie] / 2

*Remarque : en 2011 le mode de collecte de la DMMO et de l'EMMO a changé. La centralisation de la collecte des mouvements de main-d'œuvre effectuée début 2011 permet désormais un meilleur traitement des anomalies de mouvements de main-d'œuvre des établissements présentant des rotations élevées. En particulier, les taux d'embauches en CDD et de sorties pour fin de CDD dans les secteurs, notamment du tertiaire, qui ont le plus recours à de tels types de contrats, sont mieux mesurés.*



**Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) Centre-Val de Loire**

12, place de l'Etape - CS 85809 - 45058 ORLEANS CEDEX 1

Téléphone : 02 38 77 68 00 Fax : 02 38 77 68 01  
www.centre.travail.gouv.fr

**Directeur de la publication : Patrice GRELICHE**

Réalisation : Nadia BOUDOU (Service Etudes Statistiques Evaluation)

Mise en page : Isabelle FRADET